

---

**FORMULAIRE D'OBJECTION (facultatif)**  
**Levy c. Nissan Canada Inc., N° de cour : 500-06-000907-184**

---

Veillez utiliser ce formulaire uniquement si vous souhaitez **vous objecter** au règlement proposé.

**Note** : une personne qui s'est exclue de l'action collective ne peut pas s'objecter au règlement proposé.

**1. Coordonnées du membre du groupe**

Complétez les renseignements suivants sur le membre du groupe qui s'objecte au règlement proposé ou, s'il y a lieu, pour le compte duquel vous vous objectez au règlement proposé :

Prénom :		Initiale du deuxième prénom :	
Nom de famille :			
Adresse municipale :		Numéro d'appartement, de bureau ou de local :	
Ville :	Province/Territoire :	Code postal :	
Numéro de téléphone :		Adresse électronique :	

**2. Coordonnées du représentant (si vous soumettez le présent formulaire d'objection pour le compte d'un membre du groupe qui est décédé ou pour un autre motif)**

Si vous soumettez le présent formulaire d'objection à titre de représentant d'un membre du groupe, donnez les renseignements personnels suivants **et joignez une copie du certificat de nomination à titre de fiduciaire de la succession, de la procuration ou d'un autre document établissant que vous avez le pouvoir d'agir pour le compte de cette personne** :

VOUS SOUMETTEZ LE PRÉSENT FORMULAIRE D'OBJECTION POUR LE COMPTE D'UNE PERSONNE :	
<input type="checkbox"/> QUI EST DÉCÉDÉE	<input type="checkbox"/> POUR UN AUTRE MOTIF (précisez) :
Nom complet du représentant :	
Lien du représentant avec le membre du groupe :	

Adresse municipale du représentant :		Numéro d'appartement, de bureau ou de local :
Ville :	Province/Territoire :	Code postal :
Numéro de téléphone du représentant :		Adresse électronique du représentant :
Nom du cabinet d'avocats du représentant (s'il y a lieu) :		

### 3. Coordonnées de l'avocat (le cas échéant)

La présente section doit être remplie uniquement si un avocat représente le membre du groupe. Veuillez noter que si vous remplissez la présente section, toute la correspondance sera envoyée à votre avocat, qui doit informer l'administrateur des réclamations de tout changement d'adresse postale. Si vous changez d'avocat, vous devrez faire part des coordonnées de votre nouvel avocat à l'administrateur des réclamations par écrit.

Nom du cabinet d'avocats :		
Nom complet de l'avocat :		
Adresse municipale :		Numéro d'appartement, de bureau ou de local :
Ville :	Province/Territoire :	Code postal :
Numéro de téléphone :		Adresse électronique :
Numéro d'inscription au tableau de l'Ordre du Barreau :		

### 4. Appartenance au groupe visé par le règlement

Cochez la ou les cases suivantes qui s'appliquent à vous afin de confirmer que vous êtes un membre du groupe visé par le règlement :

- Je réside au Québec et, entre le 22 décembre 2016 et le 12 janvier 2017, j'étais partie à un contrat de location ou d'achat financé en cours conclu avec Nissan Canada Inc. ou Services Financiers Nissan Canada Inc./Nissan Canada Financial Services Inc..
- Je réside au Québec et, en janvier 2018 ou vers janvier 2018, j'ai reçu une lettre de Nissan Canada Inc. m'informant de l'Intrusion informatique.

### 5. Motifs de l'objection

POURQUOI VOUS OBJECTEZ-VOUS AU RÈGLEMENT PROPOSÉ? (Veuillez joindre une page supplémentaire si l'espace ci-dessous est insuffisant)

---

---

---

---

---

Veuillez joindre une copie des pièces justificatives qui étayent votre objection, s'il y a lieu.

### 6. Présence à l'audition d'approbation

Entendez-vous comparaître à l'audition d'approbation, que ce soit en personne ou par avocat?

- Oui, j'entends comparaître.
- Non, je n'entends pas comparaître.

\_\_\_\_\_

Date

\_\_\_\_\_

Signature du membre du groupe (ou de son représentant)

**Vous devez envoyer ce formulaire dûment rempli au plus tard le 30 mai 2024 par courrier recommandé à l'adresse suivante :**

Greffier de la Cour supérieure du Québec  
Palais de justice de Montréal  
(Objet : *Levy c. Nissan Canada Inc.*, 500-06-000907-184)  
1, rue Notre-Dame Est, salle 1.120  
Montréal (Québec) H2Y 1B6

Avec copie à l'administrateur des réclamations par la poste ou à l'adresse suivante :

Action collective de Nissan relative à l'intrusion informatique  
a/s RicePoint Administration inc.  
Boîte postale 3355  
London, ON N6A 4K3

Après le **30 mai 2024**, les objections doivent être présentées en personne à l'audition d'approbation, qui aura lieu le **6 juin 2024**, à **9h30**, au palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal (Québec), Canada, dans la salle numéro 2.08 (ou toute autre salle d'audience qui sera indiquée par une affiche à l'extérieur de la salle 2.08 ou désignée par le Juge siégeant en salle 2.08).